

## Association d'opposition « Pour St Pierre du Perray »

## Avançons les yeux ouverts

## **EDITORIAL**

Notre ville avance ... nous dit-on dans le dernier journal « Saisons ». Elle avance, mais dans quel sens. Avançons les yeux ouverts ! Sinon gare aux précipices.

Il ne faut pas prendre tout ce qui est dit dans le magazine municipal pour argent comptant. Au milieu de véritables informations sont glissées des affirmations notoirement fausses du type :

- « dans très peu de temps des projets vont sortir de terre comme ...
   l'aire d'accueil des gens du voyage », ou encore
- « la réalisation de la Place Yourcenar en est un bel exemple (de dialogue) et nous pouvons en être fiers ».

Autant de mensonges en si peu de lignes, c'est vraiment du concentré. Aussi, je vous invite à lire votre journal municipal avec un œil critique et éclairé.

Encore une fois, avançons les yeux ouverts. Fidèlement votre.

Catherine Aliquot-Vialat, Présidente de l'Association

Au service jeunesse, les animateurs ont démissionné les uns après les autres au 2° semestre 2011. Il y a eu un malaise dans cette structure qui fonctionnait très bien auparavant, quand elle était dirigée par Mme Baziret avant qu'elle ne soit démise de son poste. Mme Da Lage (Directrice du Cabinet du Maire et qui fait fonction de DGS à la Mairie) et son fils M. Verrichon élu municipal en charge du Service jeunesse, n'ont pas su apprécier le travail réalisé. Cela a abouti à une situation désastreuse dont nos jeunes ont subi les conséquences. L'ambiance avait changé. Il y a eu un désintérêt d'une grande partie des jeunes St Perrayens. Souhaitons bon courage à la nouvelle équipe, récemment embauchée.

« La communication ne doit pas être à sens unique ». Nous sommes tous d'accord avec cette phrase tirée de l'édito du dernier journal municipal. Alors M. De Rus, lorsque les habitants vous écrivent, pourquoi ne leur faites vous pas de réponse ? La communication, ce n'est pas juste « enfariner » la population avec de belles formules que vous ne vous appliquez pas à vous-même.

Rappelons aussi que dans une vraie communication, il convient de tenir compte de l'avis des autres, ce qui n'est pas le cas des élus majoritaires qui méprisent les remarques faites par les habitants.

Quand nous mettons un « smiley » © à la fin de notre texte destiné au Magazine « Saisons », nous souhaitons qu'il soit respecté. C'est une note sympathique et détendue, et notre monde en a bien besoin. D'ailleurs, chers St Perrrayens, si vous voulez lire nos publications pour « Saisons » en avantpremière dans leur forme originale, vous pouvez vous connecter sur notre site internet. Nous mettons notre texte en ligne dès qu'il a été donné à la Mairie. C'est parfois plusieurs semaines avant la parution du journal. Cette fois par exemple, la Mairie imposait de rendre notre texte pour le 06 janvier midi au plus tard, alors que le journal n'a été distribué que le 29 janvier 2012.

M. De Rus, quelle solution proposez-vous pour résoudre la question des **gens du voyage** qui stationnent depuis des mois sur le parking de la Crèche? Est-ce votre solution durable? Ou bien allez-vous vraiment vous atteler à démêler cette affaire.

Que penser de l'aménagement de la place Yourcenar ?

Franchement l'utilité de ces plots en béton, au milieu de la route, semble vraiment discutable. En effet, il est très difficile de savoir quel trajet emprunter par endroit, et les priorités ne sont pas claires. Les 1,5 Millions d'euros prévus initialement pour cet aménagement auraient pu être employés de manière plus judicieuse. A vous de juger!

Dans la nouvelle ZAC « la Clé de St Pierre », MM. De Rus et Verots ont accepté, la construction de 1500 logements dont 90% d'immeubles sur une surface destinée au départ à accueillir 300 logements.

Notre proposition: St Pierre du Perray disposant de grandes surfaces de terrain libre, nous pourrions accueillir ces logements, mais sur une surface plus importante, donc moins serrés et moins hauts. De plus, il faut cadencer la construction des logements en fonction de l'arrivée de nouvelles entreprises pour assurer des rentrées financières à la commune.

organisent leurs programmes immobiliers avec une faible densité de 30 logements par hectare, c'est-à-dire moins haut, beaucoup plus aéré et avec plus d'espaces de verdure qu'à St Pierre du Perray. La nouvelle ZAC « la Clé de St Pierre » prévoit plus de 100 logements par hectare, soit 3 fois plus dense qu'à Tigery.

Lorsqu'à St Pierre du Perray, les élus majoritaires vous disent qu'ils sont obligés de densifier à 100 logements par hectare ils vous

Les élus municipaux de Tigery, également en ville nouvelle,

Lorsqu'à St Pierre du Perray, les élus majoritaires vous disent qu'ils sont obligés de densifier à 100 logements par hectare, ils vous mentent. C'est leur choix et ce sont les habitants de St Pierre du Perray, actuels et futurs, qui vont en pâtir.

Dans son rapport du 11 janvier 2012 sur la ZAC « La Clé de St Pierre », la **Commissaire enquêtrice a déclaré** : « concernant la crainte de voir les impôts locaux augmentés, il est difficile d'apporter une réponse totalement rassurante vue la crise économique et le caractère aléatoire de l'installation de nouvelles entreprises ».

Conclusion : les choix d'urbanisme de M. De Rus vont conduire à de nouvelles augmentations d'impôts (taxes d'habitation et taxes foncières).

Certains séniors se plaignent au sujet des voyages proposés par la municipalité.

Ils sont étonnés que le prix proposé pour un groupe soit aussi élevé que pour un particulier.

Le Salon d'arts rassemble des œuvres variées et intéressantes d'artistes locaux, autour d'un artiste d'honneur.

Plusieurs artistes ont été étonnés du choix arbitraire des œuvres exposées et demandent plus de transparence. M. Verots se lamente sur les règles de comptage de la population dans son « expression politique » du dernier Saisons.

Les règles de comptage de la population sont aujourd'hui les mêmes pour toutes les communes. Mais M. Verots oublie de vous dire que le SAN91 reçoit pour les communes de la ville nouvelle de l'argent supplémentaire de l'Etat, par le biais de l'E.P.A. Sénart, lors de la vente des terrains aux promoteurs.

Ensuite, tout est question de la bonne utilisation de l'argent reçu. Malheureusement, ce n'est pas leur fort que d'être économe des deniers publics.

Pour exemple : était-il urgent de dépenser 6 000 000 euros, qui sont récemment passés à **6 700 000 euros**, soit 700 000 euros de plus, pour construire une **nouvelle Mairie plus luxueuse**. Etait-il utile de créer une fontaine devant le bâtiment du SAN 91, ...

## Quand M. De Rus « pète un câble » et devient violent :

Lors de la dernière Commission Urbanisme au sujet de la ZAC « La Clef de St Pierre », Catherine Aliquot-Vialat est intervenue pour présenter en toute sérénité et donner la position de notre groupe d'élus sur cette ZAC.

Suite à cette intervention, M. De Rus s'énerve. Mme Debailleul, élue municipale et fille de Mme De Rus, hurle puis part en claquant la porte si fort que l'on se demandait si les gonds avaient résisté. **M. De Rus insulte avec des mots grossiers, à plusieurs reprises, les élus d'opposition.** 

A la fin de la séance, M. De Rus traverse la Salle du Conseil municipal et provoque un de nos élus « tu veux qu'on aille dehors, je vais te mettre mon poing dans la gueule », ceci sous les yeux d'une vingtaine d'élus médusés et d'une employée municipale. Puis, il continue dans l'insulte. Oui, vraiment, on attend un autre comportement de la part d'un Maire! Tous les élus méritent le respect même quand ils apportent la contradiction et font d'autres propositions.

Si vous soutenez une équipe responsable et respectueuse des habitants, rejoignez-nous.

Contact: 06 75 98 40 45 Email: catherine.aliquot@aliceadsl.fr

Visitez notre site internet : <u>www.pour-st-pierre-du-perray.fr</u>